



REPUBLIK ÖSTERREICH
Parlament

Vienne, le 8 mars 2006

Monsieur le Chancelier fédéral,

C'est pour nous un plaisir et un privilège particulier que de t'adresser aujourd'hui une lettre en ta fonction de Président du Conseil européen.

Lors de sa XXXIVe conférence, qui s'est tenue en octobre 2005 à Londres, la COSAC (Conférence des Commissions européennes des Parlements nationaux et du Parlement européen) a décidé d'inviter les parlements nationaux de choisir des projets UE du domaine législatif et du programme de travail de la Commission pour 2006 pour les soumettre à un examen de subsidiarité et de proportionnalité. Cet examen est basé sur le Traité d'Amsterdam et le Protocole no 30 relatif à l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité.

Une liste des projets proposés a été établie (voir annexe). Les Parlements nationaux sont cependant libres de faire connaître à tout moment d'autres projets UE du programme législatif et de travail qu'ils souhaiteraient soumettre à un tel examen.

En réponse à une demande de la délégation néerlandaise, la Troïka présidencielle est convenue lors de la réunion des Présidents de la COSAC, le 20 février 2006 à Vienne, de demander au Conseil de mener ses débats en public chaque fois que seront traités des projets choisis par les parlements nationaux pour examen de subsidiarité. Sur les projets figurant dans la liste ci-jointe les Présidents de la COSAC ont proposé que les deux premiers titres (affaires de divorce et services postaux) soient examinés par les parlements nationaux. Cette procédure s'inscrit dans le fil des mesures décidées par le Conseil en décembre 2005 dans le cadre des traités et règles en vigueur pour améliorer l'ouverture et la transparence des réunions formelles du Conseil et pour atteindre un public aussi large que possible.



En notre qualité de Présidents en exercice de la COSAC, nous nous permettons de te soumettre cette demande au nom de la COSAC.

Nous aimerions aussi te remercier dès à maintenant de bien vouloir participer le 22 mai 2006 à 9.45 h à un échange de vue organisé dans le cadre de la XXXVe COSAC sur le thème « L'Europe – perspectives et pragmatisme ». Nous savons que bien des parlementaires attendent avec grand intérêt cet échange.

Avec nos meilleures salutations

Werner Fasslabend
Président de la sous-commission permanente
de la commission principale en matière européenne
du Conseil national

Gottfried Kneifel
Président de la Commission européenne
du Conseil fédéral

Annexes

M. Wolfgang SCHÜSSEL
Chancelier fédéral

Bundeskanzleramt
Ballhausplatz 2
1014 V i e n n e